

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2015**

Délibération
n° 2015.03.074

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
des parvis du pôle
d'échange multimodal
(AP n°16 - budget
principal)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2015**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Nicole GUENOLE à Jean-Luc VALANTIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Jacques PERSYN, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Nicole GUENOLE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2015**DELIBERATION
N° 2015.03.074**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
DES PARVIS DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (AP N°16 - BUDGET PRINCIPAL)**

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°156 du 9 juillet 2009, portant reconnaissance de l'intérêt communautaire de la ZAC Gare,

Vu la délibération n°078 du 27 mai 2010 (modifiée : Délibération n°2010.12.250), par laquelle l'assemblée crée l'autorisation de programme de la passerelle du pôle échange multimodal (PEM) de la ZAC de la Gare,

Vu la délibération n°154 du 3 novembre 2011, par laquelle l'assemblée crée l'autorisation de programme n°16 des parvis est et ouest du Pôle d'Echange Multimodal,

La répartition des crédits de paiement actualisée par délibération n°15 du 16 janvier 2014 était prévue de la manière suivante :

AP	Montant	CA 2012	Projet CA 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015
PARVIS EST	4 459 420 €	405 €	24 290,11 €	1 500 000 €	2 934 724,89 €
PARVIS OUEST	3 190 000 €	405 €	55 171,03 €	100 000 €	3 034 423,97 €
Total des Parvis du Pôle d'Echange Multimodal	7 649 420 €	810 €	79 461,14 €	1 600 000 €	5 969 148,86 €

Pour tenir compte de l'évolution du projet et notamment la redéfinition du projet entre les deux parvis, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

AP	Montant	CA 2012-2013	Projet CA 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017
PARVIS EST	5 706 260,44 €	24 695,11 €	181 565,33 €	5 500 000 €		
PARVIS OUEST	1 943 159,56 €	55 576,03 €	112 036,63 €		1 500 000 €	275 546,90 €
Total des Parvis du Pôle d'Echange Multimodal	7 649 420 €	80 271,14 €	293 601,96 €	5 500 000 €	1 500 000 €	275 546,90 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

.../...

Je vous propose : DE MODIFIER les Crédits de Paiement pour les exercices de 2014 à 2017 et suivants conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 02 avril 2015